

Pourquoi agir ?

Un secteur composé de **92% de femmes salariées**, dont 40% ont + de 50 ans

Les **problèmes de santé** apparaissent avec l'âge



Une articulation des **temps professionnels et personnels** difficile

Les **tâches domestiques et familiales** réalisées en majorité par les femmes

Vous souhaitez prévenir l'usure professionnelle, réduire le taux d'absentéisme et améliorer les conditions de travail dans votre structure ?

Nous vous accompagnons pour travailler sur l'articulation des temps de vie de vos intervenantes en situation de handicap, avec restriction d'aptitude et plus largement toute salariée intéressée



- Bénéficiez d'un diagnostic sur-mesure, adapté à vos besoins
- Réalisez un plan d'actions opérationnel qui vous ressemble
- Attirez de nouvelles candidatures
- Favorisez l'égalité professionnelle et l'articulation des temps de vie professionnels et personnels
- Réagissez face aux situations de violence au travail (dispositif d'alerte, procédure interne, violences sexuelles et sexistes)
- Trouvez des solutions de maintien dans l'emploi
- Donnez de la visibilité à vos engagements et partagez vos bonnes pratiques

Alter égal vous accompagne

Forte de plus de 30 années d'expertise terrain, Alter égal accompagne et forme les structures publiques et privées dans le développement de politiques d'emploi inclusives.

Plus d'informations sur www.alter-egal.fr

Le projet Service Inclusif est soutenu par la DREETS ARA

N'hésitez pas à contacter notre responsable de projet : Jeanne Bigot

j.bigot@alter-egal.fr / 06 51 34 54 70

Méthodologie

un accompagnement adapté à votre structure

Cadrage

- **Présentation du dispositif** auprès de la direction, des responsables et des instances représentatives du personnel
- **Réunion de cadrage** : échange sur la méthodologie, calendrier, etc

Diagnostic recueil de besoins

- **Echange** sur les actions en cours et identification des besoins en termes d'accompagnement
- **Analyse documentaire** (supports de communication, offres d'emploi, rapports et données sociales, organigrammes...)
- **Groupe d'expression** avec le personnel concerné volontaire : parole libre pour faire émerger les besoins

Perspectives d'action

- **Atelier de travail** avec les responsables de la structure : échanger sur le diagnostic et les pistes d'actions envisageables
- **Restitution** du diagnostic et plan d'actions afin que les porteurs du projet puissent se l'approprier et le mettre en œuvre

Suivi et mise en œuvre

- **Suivi** : l'équipe d'Alter égal restera disponible par téléphone du début de l'accompagnement jusqu'à 3 mois suivant la mise en œuvre du projet

Service Inclusif en 2021 c'est :

12 structures accompagnées en Auvergne Rhône Alpes :

- Taux de satisfaction de **86 %**
- L'ensemble des structures recommandent cet accompagnement

Une gouvernance au cœur du projet :

- **3** Comités de Pilotage
- **42** partenaires mobilisés

A venir en 2022 :
Un webinaire sera organisé le **23 mai** avec nos partenaires pour partager des bonnes pratiques et mettre en place des actions mutualisées

Elles nous ont fait confiance !



L'accompagnement a été centré sur une problématique liée à la gestion des incompatibilités entre bénéficiaires et aides à domicile

Une procédure interne permettant le traitement et le suivi de ces incompatibilités a été mise en place (qualification des situations, distinction par niveaux, solutions)

Alerter

Enquêter

Analyser

Décider

Suivre

Réévaluer



La participation à ce projet a permis de relancer le groupe QVT (Qualité de Vie au Travail) existant (structuration et formalisation), de renforcer la communication interne, de mettre à jour le plan de formation interne (PRAPS, lutte contre les violences, nouvelles missions, etc) et de redéfinir le rôle de la référente santé - relai auprès des salarié·es



Les pistes d'actions proposées ont porté sur l'harmonisation de la gestion des plannings et la mise en place d'une sectorisation par jour et par territoires pour réduire les temps de trajet et les inter-missions.

Une piste d'action a également concerné l'intégration des nouvelles salariées, en systématisant le marrainage et les formats « vis ma vie ».